



RÉGIE DE L'EAU
EUROMÉTROPOLE DE METZ

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N° 11/2023

SÉANCE DU MERCREDI 3 MAI 2023

Sous la présidence de Monsieur Pierre MUEL, Président

Administrateurs : 19

En fonction : 19

(Convoqués le lundi 24 avril 2023)

Présents : 12

Absents : 7

(Pouvoirs : 5)

Présents : Mesdames Odile JACOB-VARLET, Yolande VON HOF, Messieurs Jean-Luc BOHL, Antoine DORR, Michel DUMONT, Bertrand DUVAL, Philippe HARDY, Thierry HORY, Pierre MUEL, Roger PEULTIER, Bernard STAUDT, Salvatore TABONE.

Absents excusés :

Claire ANCEL	(pouvoir donné à Roger PEULTIER)
François HENRION	(pouvoir donné à Pierre MUEL)
Véronique KREMER	(pouvoir donné à Yolande VON HOF)
Michel LISSMANN	(pouvoir donné à Thierry HORY)
Lucien VETSCH	(pouvoir donné à Salvatore TABONE)
Jean BAUCHEZ, Frédéric NAVROT	

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE : AVENANT N°1 AU MARCHÉ MP2019-21G DE TRAVAUX DE RENOUELEMENT AEP RUE KENNEDY A MONTIGNY-LÈS-METZ

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que, conformément à l'accord cadre travaux MP2019-21, un marché subséquent pour le renouvellement du réseau AEP de la rue Kennedy à MONTIGNY-LES-METZ lancé le 23 mai 2022 a été attribué à la société SOTRAE par délibération du 15 juin 2022.

Dans le cadre de l'exécution de ce marché, il convient de procéder à des ajustements :

- Ajout de 2 prix nouveaux
- Modifications techniques (détaillées dans le projet d'avenant présenté en annexe) entraînant une plus-value du marché de 11 840.05 € HT
- Accroissement du délai contractuel

Après présentation des ajustements sollicités et avis de la CA propose au Conseil d'Administration :

- De valider l'avenant n° 1 au marché de travaux subséquent relatif au renouvellement du réseau de la rue Kennedy à MONTIGNY-LES-METZ
- D'autoriser la Directrice à signer toutes pièces relatives à ce dernier.

MOTION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz en date du 22 septembre 2020, portant sur les modalités de passation des contrats, actes et marchés et des délégations du Conseil d'Administration à la Directrice,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz en date du 15 juin 2022 portant attribution du marché subséquent à l'accord cadre travaux MP2019-21 pour le renouvellement du réseau AEP de la rue Kennedy à MONTIGNY-LES-METZ,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 3 mai 2023,

VALIDE l'avenant n° 1 au marché de travaux subséquent relatif au renouvellement du réseau de la rue Kennedy à MONTIGNY-LES-METZ ;

AUTORISE la Directrice à signer toutes pièces relatives à ce dernier.

Fait et délibéré à l'unanimité en séance le 3 mai 2023,

Le Président,



Pierre MUEL

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.